

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>		<b>RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS</b>		
Compagnie ou Escadron Compagnie			<b>PROCES-VERBAL DE SYNTHESE</b>	
Unité Brigade de résidence				
Code unité	Procès-Verbal P.V. N° 1961/2002	N° Pièce 1	N° Feuille 1	

**ANALYSE ET REFERENCE :**

**ANALYSE :** Enquête sur des Objets Volants Non Identifiés.

**REFERENCE :** B.E. N° 25400 DEF/GEND/OE/DO/RENS du 28 Septembre 1992 (Class 55.03) relatif à l'étude du phénomène O.V.N.I. et à la création du SERPA en substitution du GEPAN.  
CM N° 32600 DEF/GEND/OE/DO/RENS du 08 Novembre 1985 relatives aux conditions d'exercice par la Gendarmerie de sa mission de renseignements (Class 33.01)

L'an deux mille deux, le mercredi dix huit Septembre à quinze heures.  
Nous soussigné **M M**, gendarme, O.P.J. en résidence à  
Vu les articles 59 et 298 du Décret du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'Organisation du service de la Gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes

- **PREAMBULE** -

Suite à un article de presse dans le journal « \_\_\_\_\_ » faisant état d'un Objet Volant non Identifié aperçu dans la nuit du 05 juillet 2002 sur le secteur de \_\_\_\_\_, plusieurs témoins ont pris contact avec la Gendarmerie de \_\_\_\_\_ chargée de l'enquête initiale.

Plusieurs de ces témoins demeurant sur notre circonscription, la procédure nous a été transmise afin de recueillir leur audition.

- **ENQUETE** -

Nous avons recueilli les auditions des témoins demeurant sur notre circonscription. Ils nous relatent ce qu'il ont vu dans le ciel la nuit du 05 Juillet 2002 vers 22H.30.

- Audition de Madame H L \_\_\_\_\_ **(Pièce N° 02/04)**
- Audition de Madame G D \_\_\_\_\_ **(Pièce N° 03/04)**
- Audition de Monsieur B S \_\_\_\_\_ **(Pièce N° 04/04)**

Monsieur B S nous déclare qu'une photographie de ce phénomène a été prise par un couple de personne qui était à ses côtés. Il nous communique les coordonnées de ce couple à savoir :

**Monsieur I F**

Nous transmettons la présente procédure à la brigade Gendarmerie de \_\_\_\_\_ pour continuation d'enquête.

DESTINATAIRES		CLOTURE /	TRANSMISSION
1	Monsieur le Préfet à	18 Septembre 2002	
1	Général Commandant la Région aérienne Méditerranée		
2	DGGN Bureau Défense Opération Section Renseignement		
1	Archives		
		Date et signature	Date, signature et cachet

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b> Compagnie ou Escadron Compagnie d'		<b>ENQUETE PRELIMINAIRE</b>		
Unité Brigade de		<b>PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN</b>		
Code unité	Procès-Verbal P.V. N° 1961/2002	N° Pièce 09	N° Feuille 1	

Nous soussigné M M , Gendarme, Officier de police judiciaire de la Compagnie d' , en résidence à  
Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale,  
Rapportons les opérations suivantes

Nous trouvant à , au domicile de la personne ci-dessous dénommée :

PERSONNE CONCERNEE			
Nom		Prénom	
I		L	
Date naissance		Lieu naissance	
Départ		Pays	
		France	
Sexe		Situation Familiale	
Féminin		Mariée	
Nom marital		Nationalité	
H		Française	
Filiation		Téléphone	
		Retraitée	
Adresse		Code postal	
		Ville	

Qui entendue séparément nous déclare le samedi quatorze septembre deux mille deux à dix heures et quarante minutes. -----

---- Je prends connaissance de votre enquête faisant suite à mon appel téléphonique à la Gendarmerie de leur signalant que j'avais aperçu des faits anormaux dans la nuit du 05 Juillet 2002. J'ai téléphoné à la Gendarmerie lorsque j'ai lu l'article de presse paru dans le journal concernant la présence d'OVNI. -----

---- Effectivement, le soir du 05 juillet 2002, j'ai remarqué des faits me paraissant anormaux dans le ciel. Pour cette raison, j'en ai informé la gendarmerie de lorsque j'ai lu l'article de presse. -----

---- Ce soir là, j'étais chez moi. Il était entre 22H.00 et 22H.30. Je suis sortie sur ma terrasse et j'ai remarqué en face de chez moi des lueurs très vives ressemblant à des gros phares. Ces lueurs étaient blanches. Il y en avait plusieurs et je n'ai pas eu le temps de les compter. Ces lueurs venaient d' et se dirigeaient vers le . J'ai aperçu ces lueurs pendant au moins trente secondes et elles ont disparu aussitôt. Il n'y avait aucun bruit. Je ne peux pas évaluer la hauteur à laquelle se trouvaient ses lumières. Je les ai vues entre deux branches d'arbres. Cet arbre est à environ 25 mètres de ma terrasse et l'intervalle entre les deux branches est à environ 06 ou 07 mètres du sol. Elles étaient à une distances d'environ trois à quatre cent mètres de ma terrasse. -----

---- Je me suis absentée de mon domicile environ un quart d'heure et à mon retour, j'ai de nouveau aperçu ces lueurs. Elles étaient côté . Dans un premier temps j'ai vu un triangle. On aurait dit un triangle de brouillard ou de fumée. Ce triangle a fait une apparition ultra rapide. Par la suite, à la gauche de ce triangle, j'ai aperçu à nouveau les lueurs qui étaient moins vives, je pense du fait de la distance. Je n'ai entendu aucun bruit. -----

---- Je dois préciser que les lueurs étaient alignées sur une seule rangée horizontalement au sol. -----

---- dans mon esprit je pensais que la patrouille de France faisait des manœuvres. Ce qui m'a paru bizarre, c'est que je n'ai rien entendu même pas un bourdonnement ou un bruit de moteur. -----

---- Ces lueurs ressemblaient à des projecteurs éclairant l'horizon. Elles étaient séparées régulièrement et n'éclairaient ni le sol ni le ciel. -----

---- Je ne suis pas folle et je ne bois pas d'alcool. Je suis prête à recevoir des spécialistes pour leur montrer et leur expliquer ce que j'ai vu sur ce phénomène. -----

---- A , le quatorze Septembre deux mille deux à onze heures et cinq minutes. ----  
« Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. » -----

La personne entendue

L.O.P.J.

A signé au carnet de déclaration

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>		<b>PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE</b>			
Compagnie ou Escadron Compagnie de					
Unité Brigade de		<b>PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN</b>			
Code unité	Procès-Verbal P.V. N° 1961/2002			N° Pièce 03	N° Feuillet 1

Nous soussigné M M , Gendarme, Officier de police judiciaire de la Compagnie d' , en résidence à  
Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale,  
Rapportons les opérations suivantes

Nous trouvant à au bureau de notre brigade, entendons :

PERSONNE CONCERNEE					
Nom		Prénom		Nom usage	
J		D			
Date naissance	Lieu naissance	Départ.	Pays		
			France		
Sexe	ituation Familiale	Nom marital		Nationalité	
Féminin	Mariée/03 enf.	G		Française	
Filiation			Téléphone		Profession
					Secrétaire
Adresse		Code postal	Ville		

Qui entendue séparément nous déclare ce jour samedi quatorze Septembre deux mille deux à quinze heures et dix minutes » : -----

----- Je prends connaissance de votre enquête qui fait suite à mon appel téléphonique à la Gendarmerie de leur signalant que j'avais moi-même aperçu des faits anormaux dans la nuit du 05 Juillet 2002. J'ai téléphoné à la Gendarmerie lorsque j'ai lu l'article de presse dans le journal « » relatant la présence d'OVNI sur le secteur de -----

----- Le soir du 05 juillet 2002, vers 22H.30 ou 23H.00, alors que je fermais les volets de ma chambre, j'ai aperçu dans les ciel plusieurs lumières blanches se déplaçant de à côté -----

----- J'étais à ma fenêtre. J'ai remarqué ces lumières. Elles étaient plus fortes que l'éclairage public mais un peu moins puissantes que des phares de voitures. Elles étaient de couleur blanche. Il y en avait huit et formaient un cercle. Elles se déplaçaient toutes en même temps horizontalement sans pour autant tourner. Elles gardaient toutes le même emplacement et suivaient la même trajectoire. Elles gardaient toujours la même altitude. Pour moi, il s'agissait d'un seul et même objet. De ma fenêtre ces lumières étaient juste à hauteur de la cime des platanes plantés en bordure du CD Elles devaient être à une distance approximative d'environ deux ou trois kilomètres. Je ne voyais pas de faisceaux lumineux et je n'entendais aucun bruit pouvant émané de cet objet. -----

----- Je suis restée à ma fenêtre pendant plus d'une minute à regarder ce phénomène. Ensuite je suis allée chercher mon mari et lorsque nous sommes remontés, les lumières avaient disparues. En fait, je ne les voyais plus car elles étaient dissimulées par les platanes. -----

----- Dans un premier temps, je pensais qu'il s'agissait d'un avion. Mais en réfléchissant bien, les lumières ne correspondaient pas et elles étaient plus puissantes. Je n'ai rien remarqué d'autre. Je n'en ai pas entendu parler part d'autres personnes. -----

----- Les conditions météorologiques étaient bonnes. Il n'y avait pas de vent. Je n'ai pas eu le temps de prendre des photos. -----

----- Je ne suis folle, je ne bois pas et je ne me drogue pas. Je suis prête à rencontrer des spécialistes pour leur confirmer mes dires et leur donner éventuellement d'autres précisions. -----

----- A , le quatorze septembre deux mille deux à quinze heures trente. -----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. » -----

La personne entendue

L'OPJ

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b> Compagnie ou Escadron Compagnie de		<b>PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE</b>		
Unité Brigade de		<b>PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN</b>		N° Pièce 04
Code unité	Procès-Verbal P.V. N° 1961/2002			N° Feuille 1

Nous soussigné M                    M                    Gendarme, Officier de police judiciaire de la Compagnie d',  
en résidence à  
Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale,  
Rapportons les opérations suivantes

Nous trouvant à                    au bureau de notre brigade, entendons :

<b>PERSONNE CONCERNEE</b>					
Nom		Prénom		Nom usage	
B		S			
Date naissance	Lieu naissance	Départ.	Pays		
			France		
Sexe	Situation Familiale	Nom marital		Nationalité	
Masculin	Célibataire			Française	
Filiation			Téléphone		Profession
					Agent de sécurité
Adresse		Code postal	Ville		

Qui entendu séparément nous déclare ce jour mardi dix sept Septembre deux mille deux à quatorze heures et dix minutes » :

----- Je prends connaissance de votre enquête qui fait suite à ma présentation à la Gendarmerie de                    leur signalant que j'avais moi-même aperçu des faits anormaux dans la nuit du 05 Juillet 2002. Je me suis rendu à la Gendarmerie de                    lorsque j'ai lu l'article de presse dans le journal «                    » relatant la présence de faits anormaux dans le ciel sur le secteur de

----- Le soir du 05 juillet 2002, vers 22H.35 je me trouvais dans la zone commerciale d'                    à                    où je travaille. Dans un premier temps, j'étais seul. Dans le ciel au dessus de la colline, j'ai aperçu huit points lumineux de couleur orange qui se déplaçaient en tournant autour de la colline. Quatre points en disposition d'un losange formaient l'avant et quatre autres points formaient l'arrière mais la partie arrière était plus large que l'avant. Un des point côté gauche était légèrement plus haut que les autres. Cet ensemble de points qui avançaient tous en même temps ont fait cinq ou six fois le tour de la colline. Alors que j'observais ces points, j'ai été rejoint par un couple de personnes qui demeurent                    . Le mari a pris une photographie de ces lumières avec son appareil photo numérique. J'ai regardé ces lumières pendant environ vingt minutes puis elles ont disparu. En fait, ces lumières ont été cachées par les nuages. Je ne peux pas estimer exactement la hauteur mais ces lumières tournaient à une hauteur approximative d'environ 50 mètres de la cime de la colline. D'ailleurs entre la lumière de devant et celle de derrière, la distance était d'environ 50 à 60 mètres. Lorsque ces lumières se déplaçaient, je n'ai pas entendu de bruit de moteur ou un bourdonnement quelconque. Elles se déplaçaient en légèreté. Pour moi il s'agissait d'un seul et même appareil sur lequel se trouvaient ces lumières qui tournaient toujours à la même altitude parallèlement au sol.

----- Je n'ai pas vu pas de faisceaux lumineux et je n'entendais aucun bruit pouvant émané de cet objet.

----- Les conditions météorologiques étaient bonnes. Il y avait un vent très léger et le ciel était légèrement couvert.

----- Le couple qui m'a rejoint ce soir là et qui a pris une photo numérique m'a laissé ces coordonnées. Il s'agit de Monsieur I                    F                    demeurant

----- Je ne suis fou, je ne bois pas et je ne me drogue pas. Je suis prêt à rencontrer des spécialistes pour leur confirmer mes dires et leur donner éventuellement d'autres précisions. En ce qui me concerne, je suis persuadé qu'il s'agit d'un appareil volant mais je ne peux pas vous donner plus de précision.

----- A                    le dix sept septembre deux mille deux à quatorze heures trente.-----  
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. »

La personne entendue

L'OPJ



DIRECTION DE L'EXPLOITATION  
ET DE L'ETABLISSEMENT  
SOUS-DIRECTION EXPLOITATION  
DES SYSTEMES OPERATIONNELS  
DIVISION EXPLOITATION DES CENTRES DE MISSION  
SCIENTIFIQUE ET DE TRAITEMENT

**SEPRA**

le 20 mars 2003  
DEE/EO/ST/SEPRA N° 03-110

**GENDARMERIE NATIONALE  
BRIGADE TERRITORIALE**

V/Réf. : P.V. N° 1961/2002 -

Objet : Accusé Réception du Procès Verbal sus-référencé

Messieurs,

Nous vous remercions pour votre envoi cité en référence et pour la qualité des informations transmises par vos services et vous demandons de bien vouloir nous excuser d'en accuser réception tardivement.

Ces informations seront étudiées attentivement par le SEPRA ; elles seront ensuite intégrées dans la base de données et nous permettront l'établissement de statistiques.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés d'une éventuelle suite que nous pourrions donner à certains procès verbaux, dans la mesure où ils présenteraient un intérêt d'étude ultérieure.

Entre-temps, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Responsable du SEPRA,